

Piloter un drone dans la pratique du démoussage et de la pulvérisation

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 26198975F — Mise à jour : 25 février 2026

Organisme responsable : CMARB - DT du Finistère

Contenu

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et mettre en place les règles de sécurité liées à l'activité du drone
- Connaître les règles de déclaration de vol pour les scénarios spécifiques
- Préparer le drone et ses accessoires
- Préparer l'examen de la DGAC
- Acquérir les compétences nécessaires pour maîtriser le traitement par pulvérisation

Programme

Voir le programme détaillé en lien

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2214928	Présentiel	Quimper	19/04/2026	21/05/2026

Source : GREF Bretagne #26198975F